



**VUE D'ENSEMBLE**

**2025**

# Rapport sur l'investissement dans le monde

Investissement international  
dans l'économie numérique



**Nations  
Unies**





VUE D'ENSEMBLE

2025

# Rapport sur l'investissement dans le monde

Investissement international  
dans l'économie numérique



Nations  
Unies

Genève, 2025

© 2025, Nations Unies

La présente publication est disponible en libre accès sous réserve du respect de la licence Creative Commons créée pour les organisations intergouvernementales, dont les conditions sont énoncées à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>.

Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées à condition que la source soit indiquée précisément.

La présente publication a été revue par un service d'édition externe.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence  
des Nations Unies sur le commerce et le développement

UNCTAD/WIR/2025 (Overview)



## Table des matières

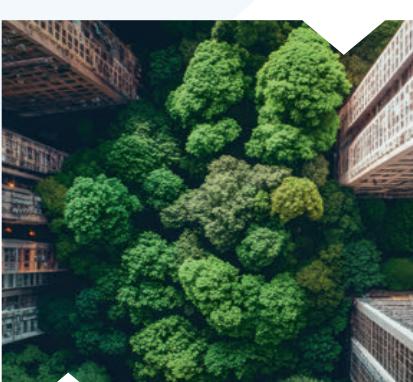
|                    |    |
|--------------------|----|
| Préface .....      | iv |
| Avant-propos ..... | v  |



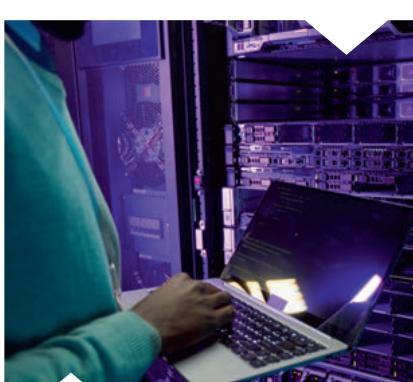
**Page 1**  
Évolution de l'investissement international 



**Page 7**  
Évolution des politiques d'investissement 



**Page 11**  
Évolution de la finance durable 



**Page 15**  
Investissement international dans l'économie numérique 

|  |    |
|--|----|
| Tableau de l'annexe – Flux d'IED ..... | 25 |
|--|----|



## Préface

À l'heure où il faudrait renforcer la coopération internationale et élargir les perspectives de développement au niveau mondial, c'est l'inverse qui se produit : les obstacles se multiplient et la mondialisation recule, ce qui nuit gravement au développement durable.

L'édition 2025 du *Rapport sur l'investissement dans le monde* n'incite guère à l'optimisme : les flux mondiaux d'investissement étranger direct ont baissé de 11 % en 2024 pour s'établir à 1 500 milliards de dollars, l'investissement dans les infrastructures ralentit, l'investissement industriel est à la peine et les pays en développement, qui ont le plus besoin de ces investissements, sont laissés pour compte.

La montée des tensions commerciales, l'incertitude concernant les politiques publiques et les divisions géopolitiques risquent de détériorer encore davantage l'environnement d'investissement.

L'économie numérique vient toutefois nuancer ce tableau, même si la croissance de ce secteur reste très inégalement répartie. L'investissement dans les infrastructures est indispensable pour résorber la fracture numérique. La connectivité est un puissant vecteur de progrès, à condition qu'elle bénéficie à chacun.

Dans le rapport de cette année, la CNUCED examine la manière dont l'investissement international peut contribuer à réduire cette fracture. Elle propose des orientations concrètes pour aider les pouvoirs publics à attirer des capitaux afin de favoriser une croissance inclusive, conformément au Pacte numérique mondial et aux objectifs de développement durable.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons tracer ensemble la voie à suivre pour bâtir un monde plus résilient et plus durable. Les analyses et les pistes de réflexion présentées dans l'édition 2025 du *Rapport sur l'investissement dans le monde* s'inscrivent pleinement dans cette ambition.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "António Guterres", with a long, sweeping line extending from the end of the signature.

António Guterres

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies



## Avant-propos

L'investissement ne se résume pas à des flux de capitaux et à des réserves de projets. Il reflète les choix stratégiques que nous faisons en tant que société : ce que nous valorisons, les domaines que nous jugeons porteurs et les acteurs auxquels nous entendons donner une place dans l'avenir. Ainsi, outre qu'elle permet de suivre les performances économiques, l'analyse des tendances en matière d'investissement donne à voir nos priorités, le fonctionnement de nos systèmes et les choix que nous opérons collectivement.

Au moment où paraît l'édition 2025 du *Rapport sur l'investissement dans le monde*, cette analyse reflète à la fois des tensions et des possibilités. L'économie mondiale continue de faire face à un ensemble complexe de problèmes : endettement croissant, augmentation du produit intérieur brut (PIB) toujours insuffisante, tensions géopolitiques et mutations des flux commerciaux et d'investissement.

Comme indiqué dans le présent rapport, l'investissement étranger direct (IED) mondial a diminué pour la deuxième année consécutive. Le financement international de projets, qui joue un rôle essentiel dans la construction de grandes infrastructures et le développement, a enregistré le recul le plus marqué (-26 %). En outre, le nombre de fusions-acquisitions internationales est resté inférieur à la moyenne à long terme, signe d'une évolution structurelle au profit de stratégies d'investissement nationales et de proximité dans un contexte d'augmentation des risques liés aux politiques publiques, de renforcement de la surveillance réglementaire et d'incertitude croissante au niveau mondial.

Toutefois, le fait le plus préoccupant est la diminution continue des flux d'investissement à destination des secteurs clés liés aux objectifs de développement durable (ODD). En 2024, l'investissement dans l'approvisionnement en énergie et en gaz a reculé de 28 %, tandis que le financement de projets dans le secteur des énergies renouvelables a diminué de 16 %. Cette tendance intervient à un moment où le monde peut le moins se permettre de manquer ses objectifs. Pour inverser cette dynamique négative de l'investissement en faveur des ODD, il faudra non seulement accroître la mobilisation de capitaux, tant publics que privés, mais aussi mieux aligner les flux d'investissement sur les objectifs de durabilité à long terme.

Compte tenu de ces difficultés, l'investissement dans l'économie numérique constitue un vecteur de croissance et de transformation. L'économie numérique enregistre une croissance annuelle de 10 à 12 %, supérieure à celle du produit intérieur brut (PIB) mondial, et représente une part grandissante de la création de valeur au niveau mondial.

Toutefois, cette croissance est inégalement répartie. Au cours des cinq dernières années, les pays en développement ont attiré plus de 500 milliards de dollars d'investissements en installations entièrement nouvelles dans l'économie numérique, mais ces flux demeurent fortement concentrés dans un nombre limité de pays. De nombreuses économies structurellement fragiles et vulnérables restent marginalisées et voient leurs perspectives limitées par l'insuffisance des infrastructures numériques, le manque de compétences et l'incertitude relative aux politiques et aux cadres réglementaires.

Face à ces inégalités, la CNUCED s'attache dans le présent rapport à répondre à l'une des questions les plus importantes de notre temps : la transformation numérique accentuera-t-elle les fractures existantes ou peut-elle, au contraire, devenir le vecteur d'une croissance plus inclusive et durable ?

Pour que les possibilités offertes par les technologies numériques se traduisent en progrès inclusifs, il est essentiel de créer un environnement propice à l'investissement durable dans l'économie numérique. Si de nombreux pays en développement se sont dotés de stratégies numériques, celles-ci sont souvent élaborées en vase clos et déconnectées des politiques d'ensemble relatives à l'industrie, à la durabilité et à l'investissement. Les lacunes en matière de gouvernance des données, l'inadaptation des cadres de propriété intellectuelle, qui ne favorisent pas l'innovation ni le partage de connaissances, et la fragmentation des régimes réglementaires continuent d'entraver les progrès.

Dans l'édition 2025 du *Rapport sur l'investissement dans le monde*, diverses mesures sont préconisées pour remédier à ces insuffisances. La CNUCED souligne le rôle des institutions de financement du développement, des banques multilatérales de développement, des fonds souverains et des mécanismes de financement mixte comme catalyseurs de l'investissement dans l'économie numérique. Ces priorités s'inscrivent dans la dynamique de réforme engagée à l'approche de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, les mesures préconisées consistant notamment à tripler la capacité de prêt multilatéral et à réduire les risques liés à l'investissement privé afin de combler les déficits d'infrastructures.

Le rapport tient également compte des engagements pris au niveau international dans le cadre du Pacte numérique mondial et du Pacte pour l'avenir, adoptés en 2024. Afin d'accélérer la concrétisation de ces engagements, des outils pratiques y sont proposés, notamment une boîte à outils concernant les politiques d'investissement dans l'économie numérique, conçue pour fournir aux États, aux investisseurs et aux partenaires de développement les connaissances, les données et les conseils dont ils ont besoin dans un environnement d'investissement en pleine mutation.

La CNUCED demeure pleinement résolue à aider tous les États membres à bâtir un avenir intelligent, inclusif et durable. Les enjeux sont clairs. La transformation numérique n'est pas une fatalité : c'est un choix. Nous devons choisir de la rendre inclusive. Nous devons choisir de la rendre durable. Nous devons choisir de veiller à ce que l'investissement favorise désormais une participation équitable à l'économie numérique, sans y reproduire les inégalités existantes.



**Rebeca Grynspan**

Secrétaire générale de la CNUCED

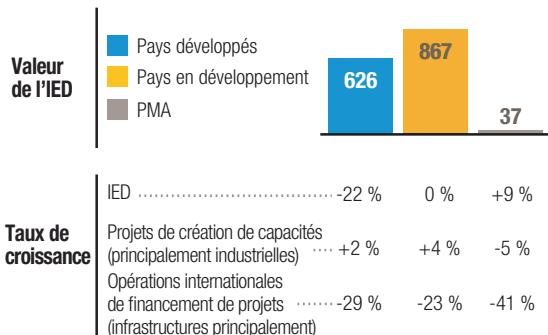




1

## Évolution de l'investissement international

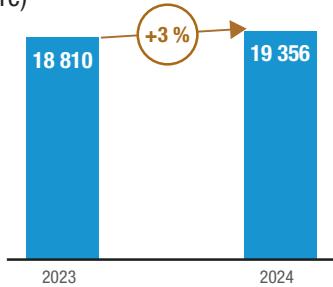
## Catégories de pays



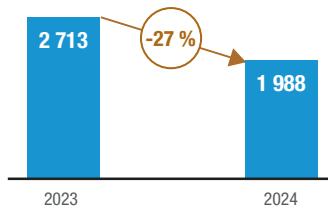
## Régions

|                             | Valeur de l'IED (en milliards de dollars) | Taux de croissance |                                  |                                      |
|-----------------------------|---|--------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
|                             |   | IED                | Projets de création de capacités | Financement international de projets |
| Europe                      | 182                                       | -58 %              | -6 %                             | -29 %                                |
| Amérique du Nord            | 343                                       | +23 %              | +22 %                            | -35 %                                |
| Afrique                     | 97  | +75 %              | -5 %                             | -3 %                                 |
| Asie en développement       | 605                                       | -3 %               | +5 %                             | -27 %                                |
| Amérique latine et Caraïbes | 164                                       | -12 %              | +2 %                             | -28 %                                |

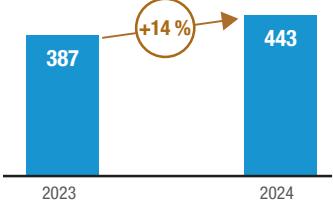
## Projets de création de capacités (Nombre)



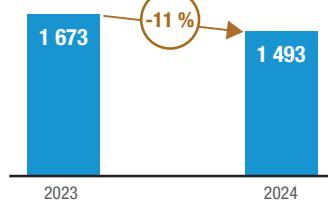
## Opérations internationales de financement de projets (Nombre)



## Fusions-acquisitions internationales (Valeur)



## IED (Valeur)



## Secteurs d'activité (Valeur des projets)

|  |   |       |        |
|--|---|-------|--------|
|  | Infrastructures   | ..... | -14 %  |
|  | Secteurs fortement intégrés aux chaînes de valeur mondiales | ..... | +1 %   |
|  | Semi-conducteurs  | ..... | +140 % |
|  | Économie numérique  | ..... | +107 % |
|  | Industries extractives                                      | ..... | -51 %  |

## Secteurs liés aux ODD

(Pays en développement, valeur des projets)

|  |                                |       |       |
|--|--------------------------------|-------|-------|
|  | Infrastructures                | ..... | -35 % |
|  | Énergies renouvelables         | ..... | -31 % |
|  | Eau, assainissement et hygiène | ..... | -30 % |
|  | Systèmes agroalimentaires      | ..... | -19 % |
|  | Santé et éducation             | ..... | +25 % |

# Évolution de l'investissement international

En 2024, l'investissement étranger direct (IED) mondial a légèrement augmenté (+4 %) pour atteindre 1 500 milliards de dollars. Toutefois, ce chiffre global a été gonflé par les transactions financières enregistrées dans plusieurs pays européens par lesquels transitent de nombreux flux d'investissement. Si l'on exclut ces flux indirects, les flux mondiaux d'IED ont reculé de 11 % à périmètre constant, marquant une deuxième année consécutive de baisse à deux chiffres.

Les perspectives d'investissement international pour 2025 sont défavorables. Si une croissance modérée semblait possible en début d'année, les tensions commerciales ont entraîné une révision à la baisse de la plupart des indicateurs influant sur les perspectives en matière d'IED, notamment la croissance du PIB, la formation de capital, les exportations de biens et de services, la volatilité des marchés de changes et des marchés financiers, ainsi que la confiance des investisseurs. L'instauration de nouveaux droits de douane a certes entraîné l'annonce de projets d'investissement visant à restructurer les chaînes d'approvisionnement dans le secteur manufacturier, mais a surtout eu pour effet d'accroître fortement l'incertitude parmi les investisseurs. Les premières données relatives au premier trimestre de 2025 attestent un niveau d'activité historiquement bas en matière d'opérations et de projets d'investissement.

Le financement international de projets a continué de baisser en 2024. Essentiel à l'investissement dans les infrastructures, il a vu sa valeur baisser de 26 %, après un recul déjà sensible en 2023, les conditions de financement étant tributaires de l'incertitude persistante relative aux taux de change et aux taux d'intérêt. Le financement international de projets représente une part plus élevée de l'IED dans les pays les moins avancés (PMA), qui sont donc proportionnellement plus touchés par sa diminution.

Le nombre de projets de création de capacités annoncés dans les secteurs industriels a augmenté de 3 %, mais leur valeur a baissé de 5 %. La valeur totale de ces projets est néanmoins restée élevée : 1 300 milliards de dollars, soit le deuxième plus haut niveau jamais enregistré. Le nombre d'annonces dans le secteur manufacturier est demeuré stable après la hausse observée en 2023, et des projets ont continué d'être annoncés dans les secteurs fortement intégrés aux chaînes de valeur mondiales. Ces deux dernières années, les entreprises multinationales ont anticipé la nécessité d'un rééquilibrage stratégique de la répartition géographique de leurs sites de production, principalement en faveur de l'Asie du Sud-Est, de l'Europe orientale et de l'Amérique centrale. En 2024, le nombre d'annonces d'investissement dans plusieurs pays de ces régions a augmenté, même si, dans l'ensemble, une pression à la baisse s'exerce sur l'IED.

La valeur des fusions-acquisitions internationales, qui alimentent principalement les flux d'IED dans les pays développés, a progressé de 14 % pour atteindre 443 milliards de dollars. Toutefois, ce chiffre reste très inférieur à la moyenne des dix dernières années. Les marchés des fusions-acquisitions ont montré des signes de faiblesse, mais la part des opérations internationales dans le total diminue, tandis que les opérations nationales et les acquisitions sur des marchés proches gagnent en importance face à l'accroissement des risques liés aux politiques publiques et au renforcement de la surveillance réglementaire.

Flux  
mondiaux  
d'IED  
**-11 %**  


Dans les pays développés, la tendance observée en 2024 a de nouveau été fortement influencée par des transactions financières et des reconfigurations d'entreprises, sous l'effet conjugué de la restructuration des chaînes d'approvisionnement et des réformes fiscales internationales. Les flux d'IED vers l'Europe ont diminué de 11 %, pour s'établir à 198 milliards de dollars, et chuté de plus de 50 % si l'on tient compte des effets des flux de transit. Dans les principaux pays d'Europe, les flux entrants ont fortement diminué. En revanche, les flux à destination de plusieurs pays développés hors d'Europe ont progressé, notamment en Amérique du Nord (+23 %) sous l'effet d'une augmentation de la valeur des fusions-acquisitions.



**10 pays**,  
reçoivent 75 %  
de l'IED  
à destination  
des pays en  
développement

Les flux d'IED à destination des pays en développement sont restés stables (867 milliards de dollars) malgré une hausse marquée en Afrique et en Asie du Sud-Est et une croissance modérée en Asie occidentale, en Asie du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Ils ont diminué de 12 % en Asie de l'Est (Chine principalement) et de 18 % en Amérique du Sud. La valeur des opérations internationales de financement de projets dans les pays en développement a baissé de près d'un tiers, tandis que celle des projets de création de capacités annoncés a diminué de presque un cinquième.

Un petit nombre de pays, pour la plupart de grande taille et à revenu intermédiaire, absorbent l'essentiel de l'IED à destination des pays en développement : dix pays reçoivent à eux seuls les trois quarts de ces flux.

- Les flux d'IED vers l'Afrique ont fortement progressé (+75 %), atteignant 97 milliards de dollars, soit le montant le plus élevé jamais enregistré. Une opération de financement de projet réalisée en Égypte par un fonds d'investissement souverain des Émirats arabes unis explique à elle seule une grande partie de cette hausse. Si l'on exclut cette opération, les flux d'IED vers l'Afrique ont crû de 12 %, mais sont restés modestes (environ 64 milliards de dollars).
- Les flux d'IED à destination de l'Asie en développement, de loin la principale région bénéficiaire, ont reculé de 3 %. En Chine, les IED ont diminué pour la deuxième année consécutive (-29 %). Les flux d'IED ont en revanche augmenté dans l'ASEAN (+10 %) pour atteindre un montant record de 225 milliards de dollars. Ils ont baissé de 2 % en Inde, malgré une forte augmentation du nombre de projets de création de capacités annoncés. Les flux vers l'Asie occidentale se sont maintenus à un niveau élevé, en raison principalement des flux entrants aux Émirats arabes unis.
- En Amérique latine et dans les Caraïbes, les flux d'IED ont diminué de 12 %, en partie à cause de la baisse des prix de l'énergie en 2024. Au Brésil, principal pays bénéficiaire de la région, ils ont reculé de 8 %. Toutefois, plusieurs pays de la région, dont l'Argentine, le Brésil et le Mexique, ont enregistré une augmentation du nombre et de la valeur des projets de création de capacités annoncés, à rebours de la tendance générale observée dans les pays en développement.
- Les flux d'IED à destination des pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables ont légèrement augmenté. Les entrées d'IED dans les PMA ont atteint 37 milliards de dollars (+9 %), soit 2,4 % des flux mondiaux. Les pays en développement sans littoral ont enregistré une baisse de 10 %, tandis que les petits États insulaires en développement ont connu une hausse de 11 %. Dans chacun de ces trois groupes, les IED restent concentrés dans un petit nombre de pays.

Les tendances sectorielles font apparaître un recul de l'investissement dans le secteur des infrastructures, le nombre de projets ayant diminué de 9 %, en raison de la diminution du financement international. Les infrastructures numériques ont fait exception, avec une augmentation de 4 % du nombre de projets, dont la valeur moyenne a néanmoins baissé. *Le nombre de projets dans l'ensemble des secteurs du numérique, y compris les plateformes et les services, a augmenté de 17 %, et leur valeur a doublé.* En revanche, le nombre d'annonces de projets a diminué de 12 % dans le domaine des énergies renouvelables, et de près de 50 % dans le secteur des minéraux critiques.

*Le nombre de projets de création de capacités annoncés dans les secteurs fortement intégrés aux chaînes de valeur mondiales, notamment l'électronique, l'automobile, les machines et le textile, est resté stable.* Dans le secteur des semi-conducteurs, qui a connu des pénuries au début de la décennie et fait désormais face à de fortes pressions publiques en faveur de la relocalisation de la production, quelques mégaprojets ont été annoncés. Quatre des dix plus grands projets annoncés (trois aux États-Unis et un en Inde) concernaient les semi-conducteurs et représentaient un investissement total de 70 milliards de dollars.

*Une analyse des tendances sectorielles à plus long terme dans les régions en développement montre que les possibilités d'attirer l'investissement varient en fonction du stade de développement des pays.* En comparant les taux de croissance sectoriels et la part de chaque secteur dans le total des entrées d'IED au cours des cinq dernières années avec ceux de la période quinquennale précédente, on constate : une réorientation de l'investissement vers les services, l'énergie propre et les infrastructures ; des différences concernant le rythme de développement des secteurs de l'économie numérique et les possibilités offertes par la restructuration des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie manufacturière ; et une dépendance persistante à l'égard des industries extractives dans les pays à faible revenu.

*En 2024, les investissements internationaux dans les secteurs liés aux ODD ont à nouveau diminué dans les pays en développement.* Le nombre de projets de création de capacités annoncés et d'opérations de financement international a diminué, mais la baisse de la valeur des investissements liés aux ODD est principalement due à la diminution du financement international des projets d'infrastructures de grande envergure. Les investissements liés à ces objectifs ont reculé de 35 % dans les infrastructures, de 31 % dans les énergies renouvelables, de 30 % dans l'eau et l'assainissement et de 19 % dans les systèmes agroalimentaires.

*Seul le secteur de la santé a enregistré une croissance des investissements.* Le nombre et la valeur des projets ont augmenté d'environ un cinquième, bien que la valeur totale des investissements demeure relativement faible (moins de 15 milliards de dollars). Ainsi, ce secteur ne représente encore qu'une part relativement modeste de l'investissement international lié aux ODD, mais il présente un potentiel de croissance important, s'agissant non seulement du financement de projets dans le secteur des services de santé (hôpitaux par exemple), mais également du renforcement des capacités productives dans l'industrie pharmaceutique. La CNUCED a élaboré de nouvelles orientations afin d'aider les pays en développement à créer les conditions nécessaires pour garantir la viabilité économique de la production pharmaceutique locale.



Investissements dans  
**l'économie numérique**

Croissance positive des investissements dans le **secteur de la santé**



Malgré la faiblesse des flux d'IED et le ralentissement du commerce au cours de la dernière décennie, la production internationale a continué de progresser. Les flux d'investissement se sont ainsi ajoutés à des stocks croissants d'actifs à l'étranger et ont fait augmenter les ventes et l'emploi dans les filiales étrangères, ainsi que les revenus tirés des investissements à l'étranger. *Toutefois, en 2024, bien que les stocks d'IED aient continué de s'accumuler, le rendement de l'investissement et le nombre de projets ont diminué.*

*Le classement des 100 premières entreprises multinationales qui détiennent le plus d'actifs à l'étranger, y réalisent le plus gros volume de ventes et y ont le plus d'employés a fortement évolué ces dernières années et compte davantage d'entreprises asiatiques que par le passé. À l'étranger, ces entreprises continuent de voir leurs ventes augmenter plus rapidement que leurs actifs et leurs effectifs, ce qui tient au poids croissant des multinationales des technologies et du numérique. En effet, ces entreprises représentent désormais plus de 20 % du chiffre d'affaires cumulé des 100 premières multinationales.*



## **Crise de l'investissement dans les secteurs liés aux ODD**

*La contraction du financement international de projets compromet grandement les efforts mondiaux de financement du développement, en particulier dans le cadre de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement. Entre 2021 et 2024, la valeur des opérations de financement international de projets a chuté de plus de 40 %. La baisse a été particulièrement sensible dans les secteurs contribuant à la réalisation des ODD, tels que les énergies renouvelables, les transports durables et les infrastructures critiques, pour lesquels le financement international constitue la principale source de fonds externes. Elle a touché de manière disproportionnée les PMA, dont les projets d'infrastructures sont davantage tributaires de sources internationales de financement. Les données portant sur plus de deux décennies de financement international de projets montrent que les pouvoirs publics (notamment dans le cadre de partenariats public-privé), les banques multilatérales de développement, les organismes d'assurance contre les risques et de nouveaux types d'investisseurs financiers ont un rôle important à jouer pour orienter les capitaux vers les secteurs et les pays qui en ont le plus besoin.*



# 2

## Évolution des politiques d'investissement

## Les pays en développement continuent de s'employer en priorité à attirer les investissements

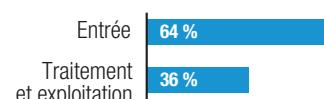
### Part des mesures favorables aux investisseurs



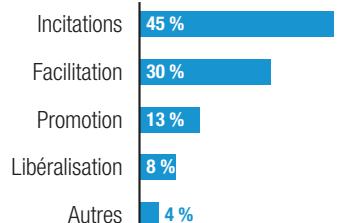
174  
mesures  
nationales  
d'investissement  
adoptées

## Les incitations sont le principal instrument de politique d'investissement et le filtrage de l'IED gagne du terrain

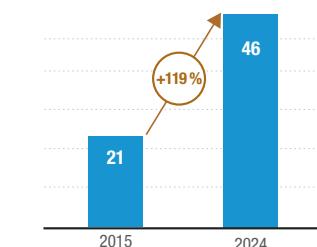
### Mesures défavorables aux investisseurs



### Mesures favorables aux investisseurs

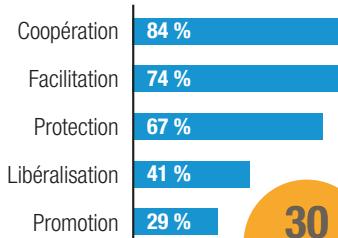


### Nombre de pays dotés de mécanismes de filtrage de l'IED

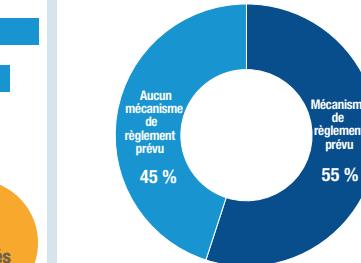


## Les accords internationaux d'investissement (All) continuent d'évoluer, mais il faut placer davantage la durabilité au cœur du régime

### Dispositions de fond dans les All (2020-2024)



### Arbitrage entre investisseurs et États dans les All (2020-2024)

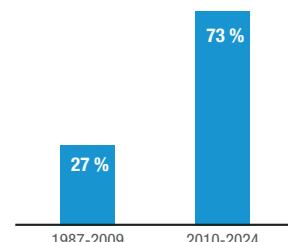


### Dispositions des All en faveur du développement durable (2020-2024)



## La plupart des 1 401 arbitrages investisseur-État ont eu lieu après 2010. En 2024, environ 55 % des nouvelles procédures ont visé des pays en développement

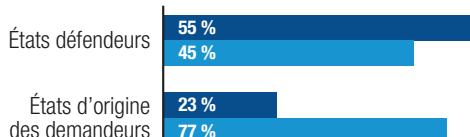
### Les procédures se sont multipliées après 2010



58  
nouvelles procédures  
d'arbitrage  
investisseur-État  
ont été engagées  
en 2024

### Parties impliquées dans des procédures en 2024

■ Pays en développement ■ Pays développés



# Évolution des politiques d'investissement

*En 2024, les tensions géopolitiques et les objectifs de politique industrielle ont continué d'influer fortement sur l'élaboration des politiques d'investissement. Le nombre de nouvelles mesures de politique d'investissement était le deuxième plus élevé jamais enregistré (174). Parmi ces mesures, 78 % étaient favorables aux investisseurs. Dans les pays en développement, la part – déjà élevée – des mesures favorables aux investisseurs a légèrement augmenté, signe que ces pays continuent de s'employer à attirer l'investissement. Dans les pays développés, le nombre de mesures restrictives, notamment liées au filtrage des IED pour des raisons de sécurité nationale, a continué d'augmenter. Toutefois, 63 % des nouvelles mesures adoptées dans ces pays étaient favorables aux investisseurs, du fait principalement des nouvelles mesures incitatives prises en Europe pour soutenir la transition énergétique.*

*En 2024, les incitations à l'investissement ont représenté 45 % de l'ensemble des mesures favorables aux investisseurs, soit un niveau record, et ont constitué l'instrument de politique d'investissement le plus répandu dans la plupart des régions. La mise en place d'incitations financières s'est nettement intensifiée depuis 2022, principalement dans les pays développés, et celles-ci représentent désormais près de la moitié de l'ensemble des mesures adoptées au niveau mondial. Le recours accru aux incitations comme moyen d'attirer les investissements va à l'encontre des objectifs de la réforme internationale de la fiscalité visant à limiter la concurrence fiscale délétère.*

*Les mesures de facilitation de l'investissement sont restées un élément clé des stratégies visant à attirer l'investissement, dans les pays développés comme dans les pays en développement, en particulier en Afrique, où elles représentaient 36 % des mesures favorables aux investisseurs. En 2024, les mesures de libéralisation sont restées un aspect central des politiques d'investissement en Afrique et en Asie (un cinquième des mesures adoptées). En Amérique latine et dans les Caraïbes, les décideurs ont accordé davantage d'attention à la promotion de l'investissement en adoptant de nouvelles stratégies destinées à attirer l'IED dans des secteurs prioritaires tels que l'hydrogène vert.*

*Plus de 40 % des mesures défavorables aux investisseurs concernaient l'établissement de nouveaux mécanismes de filtrage de l'IED ou l'extension de mécanismes existants. Presque toutes ces mesures ont été adoptées par des pays développés et visaient des secteurs de haute technologie et les matières premières essentielles à la transition énergétique et à la résilience des chaînes d'approvisionnement. Des préoccupations liées à la sécurité nationale ont également conduit à l'imposition de nouvelles restrictions sur les sorties d'IED. Dans les pays en développement, les mesures défavorables aux investisseurs ont principalement consisté à restreindre les prises de participation étrangères et à durcir les conditions d'octroi de permis dans les industries extractives.*

*En 2024, l'écart entre les accords internationaux d'investissement d'ancienne génération et les accords de nouvelle génération a continué de se creuser. Les pays ont conclu 30 accords et en ont dénoncé 4. Les nouveaux accords privilégient de plus en plus des approches volontaristes en matière de facilitation et de coopération*



**La géopolitique** oriente fortement les politiques d'investissement



Les nouveaux traités d'investissement privilégient **la facilitation et la coopération**

et prévoient un moindre recours aux mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États. Toutefois, la plupart de ces accords coexistent avec un ensemble vieillissant de traités non réformés qui limitent la marge de manœuvre dont les États disposent pour réglementer des domaines essentiels de l'action publique, notamment la santé, la lutte contre les changements climatiques et la transition numérique.



Les différends entre investisseurs et États **se sont multipliés depuis 2010**

*D'autres évolutions notables aux niveaux régional et multilatéral ont de nouveau mis en évidence la nécessité de réformer le régime d'investissement international.* On peut notamment citer les débats sur la réforme du système de règlement des différends entre investisseurs et États au sein de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, l'attention portée aux accords internationaux d'investissement dans le cadre du Groupe des 20 et l'intensification des réformes des politiques d'investissement régionales en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. À la faveur de la dynamique de réforme du régime international de l'investissement et en s'appuyant sur ses principaux outils d'orientation des politiques, la CNUCED élabore un ensemble de principes directeurs destinés à faciliter la réforme des accords internationaux d'investissement dans une optique de développement durable.

*À la fin de l'année 2024, on dénombrait en tout 1 401 différends entre investisseurs et États.* La majorité de ces procédures (environ 75 %) avaient été lancées au cours des quinze dernières années. Dans environ 60 % d'entre elles, une indemnisation d'un montant égal ou supérieur à 100 millions de dollars était demandée, et dans 143 d'entre elles, les investisseurs réclamaient plus d'un milliard de dollars. En 2024, les investisseurs ont engagé 58 procédures d'arbitrage. Environ 55 % de ces affaires impliquaient des pays en développement, dont six PMA. Plus de la moitié des demandes provenaient d'investisseurs intervenant dans les industries extractives et l'approvisionnement énergétique.



© Adobe Stock



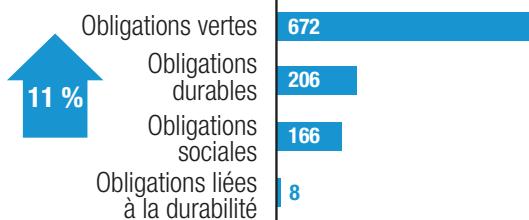
3

## Évolution de la finance durable

## Le marché de la finance durable a connu une évolution contrastée en 2024

Les émissions d'obligations durables ont atteint un niveau record

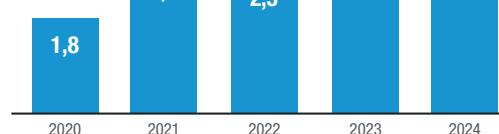
Émissions mondiales, 2024 : **1 052 milliards de dollars**



Émissions cumulées depuis 2019 :  
**5 000 milliards de dollars**

Les fonds durables perdent de l'élan, mais restent dynamiques

Valeur du marché, 2024 :  
**3 200 milliards de dollars**



Mais... les flux nets  de **45 %** d'une année sur l'autre

## À la vingt-neuvième session de la COP, de nouveaux pays ont annoncé avoir mis en place une tarification du carbone au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris

### Marché réglementé du carbone

Les recettes mondiales ont atteint **75 milliards de dollars**



Le marché réglementé et la tarification du carbone couvrent **24 %** des émissions de gaz à effet de serre



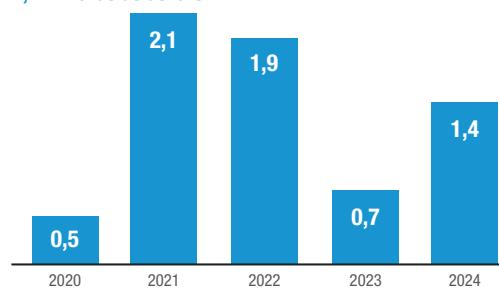
Les pays en développement ont représenté **5 %** des recettes des systèmes d'échange de droits d'émission ; **14** autres pays sont en train de mettre en place un tel système ou envisagent de le faire



Mais le **prix moyen du carbone** reste trop bas pour permettre de réaliser les objectifs climatiques

### Marché volontaire du carbone

La valeur du marché a rebondi pour atteindre **1,4 milliards de dollars**



Les problèmes d'intégrité et de normalisation des crédits carbone persistent



## Les investisseurs à long terme ont continué à donner la priorité aux risques climatiques

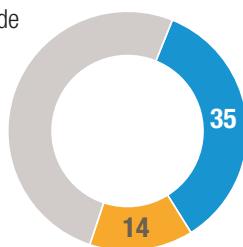
L'élaboration de politiques en matière de finance durable s'est poursuivie



Adoption de **73** nouvelles mesures en matière de financement durable

Les mesures de divulgation en matière de développement durable demeurent l'instrument le plus utilisé (**35 %** du total)

**14 %** des mesures ont concerné le marché du carbone



Les 100 premiers détenteurs d'actifs selon la CNUCED :



**90 %** des fonds déclarants se sont fixé des objectifs d'investissement dans les **énergies renouvelables**



**12 %** se sont fixé des objectifs précis de désinvestissement des énergies fossiles



**61 %** ont réalisé des **analyses de scénarios climatiques**

## Évolution de la finance durable

*Les marchés de la finance durable ont connu une évolution contrastée en 2024 : les émissions d'obligations durables ont atteint un niveau record, tandis que les entrées ont ralenti, signe d'un regain de prudence de la part des investisseurs.*

*Les émissions d'obligations durables ont dépassé les 1 000 milliards de dollars en 2024, soit 11 % du total des émissions obligataires, contre 5 % en 2023. Les émissions d'obligations vertes ont augmenté de 14 % sur la période, tandis que les émissions d'obligations liées au développement durable ont fortement diminué, principalement en raison de problèmes de crédibilité. Les émetteurs publics sont devenus la première source de nouvelles obligations, devant les entreprises.*

*Bien qu'il ait atteint une valeur record de 3 200 milliards de dollars, le marché des fonds durables a enregistré en 2024 une baisse des entrées et des lancements de fonds, dans un contexte de pressions réglementaires accrues, de sous-performance financière et de sentiment croissant d'opposition aux initiatives en matière d'environnement, de société et de gouvernance. L'Europe a continué à dominer le marché, tandis que les pays en développement sont restés largement sous-représentés.*

*Le marché volontaire et le marché réglementé du carbone se sont tous deux développés, la valeur du premier ayant rebondi pour atteindre 1,4 milliard de dollars. Toutefois, les problèmes d'intégrité et les prix inégaux nuisent à l'efficacité de ces marchés, en particulier dans les pays en développement, qui doivent encore surmonter des difficultés liées à la normalisation et à l'accès aux marchés.*

*Les fonds souverains et les fonds de pension publics sont de plus en plus conscients des risques financiers considérables que font peser les changements climatiques et ils intègrent des considérations de durabilité dans leurs stratégies d'investissement, en particulier dans les énergies renouvelables, et réalisent des analyses des risques climatiques. Cependant, nombre de ces grands investisseurs influents ne communiquent pas d'informations sur la durabilité, ce qui traduit un manque de transparence persistant et des lacunes de prise en compte des risques climatiques.*

*La publication des normes IFRS S1 et S2, qui à la fin de 2024 avaient été adoptées ou étaient en cours d'adoption par 33 pays – contre 17 au début de l'année –, a favorisé les progrès de la normalisation. Maintenant que ces normes générales commencent à être largement appliquées, plusieurs normes thématiques et sectorielles sont en cours d'élaboration. L'évolution vers des normes sectorielles et une prise en compte plus large des questions sociales et environnementales concerne également d'autres organismes de normalisation, notamment la Global Reporting Initiative et l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait à la nature.*

*Le rythme de l'élaboration des politiques de finance durable s'est maintenu en 2024. Si l'Union européenne a concentré ses efforts sur la consolidation des politiques et l'affinement de la réglementation, d'autres pays développés ont pris davantage de mesures pour répondre aux préoccupations liées à l'écoblanchiment et renforcer la crédibilité du marché du carbone, notamment par l'élaboration de normes et de taxonomies.*



Nouvelles émissions d'obligations durables  
**>1 000 milliards de dollars**



Les pays développés adoptent des **approches différentes**

*Aux États-Unis, la finance durable a été confrontée à un puissant retour de manivelle qui s'est traduit par la suspension de nouvelles mesures et a mis en évidence des divergences croissantes dans ce domaine entre les pays développés. Dans ce contexte, les pays adoptent une approche pragmatique des changements climatiques en s'attachant davantage à l'adaptation à leurs effets, au vu de l'étendue des risques climatiques et de l'augmentation de la fréquence des catastrophes liées au climat, ainsi que de l'accroissement des risques environnementaux, notamment l'appauvrissement de la biodiversité, comme en témoigne la liste des priorités du Groupe des 20 cette année.*

*Selon les données de l'Observatoire mondial des Nations Unies sur la finance durable mis en place par la CNUCED, les pays en développement ont été à l'origine d'environ 60 % des nouvelles mesures relatives au développement durable. Ils ont principalement progressé dans l'élaboration de stratégies nationales, de mesures de tarification du carbone et de taxonomies.*

*Malgré l'adoption de politiques en matière de finance durable et la volonté d'appliquer des normes internationales, nombre de pays en développement continuent de pâtrir de lacunes institutionnelles et d'un manque de capacités. Pour y remédier, il convient d'apporter un appui ciblé à l'application des normes internationales et à la mise en œuvre de politiques, d'autant plus que l'application de normes sectorielles et thématiques détaillées s'accompagne pour les PME de ces pays d'un alourdissement de la charge de travail liée à la communication d'informations.*

*Les mécanismes permettant de développer la finance durable font l'objet d'un consensus croissant, en particulier dans les pays en développement, comme en témoignent des processus comme la Conférence sur le financement du développement et la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendront respectivement en juillet et novembre 2025. Ces mécanismes soulignent l'importance des approches de financement mixte, par exemple les garanties, l'amélioration des termes du crédit et d'autres outils de réduction du risque, et associent des institutions publiques clés telles que des banques nationales ou multilatérales de développement, des fonds souverains et des institutions de financement du développement capables de mobiliser des capitaux privés.*



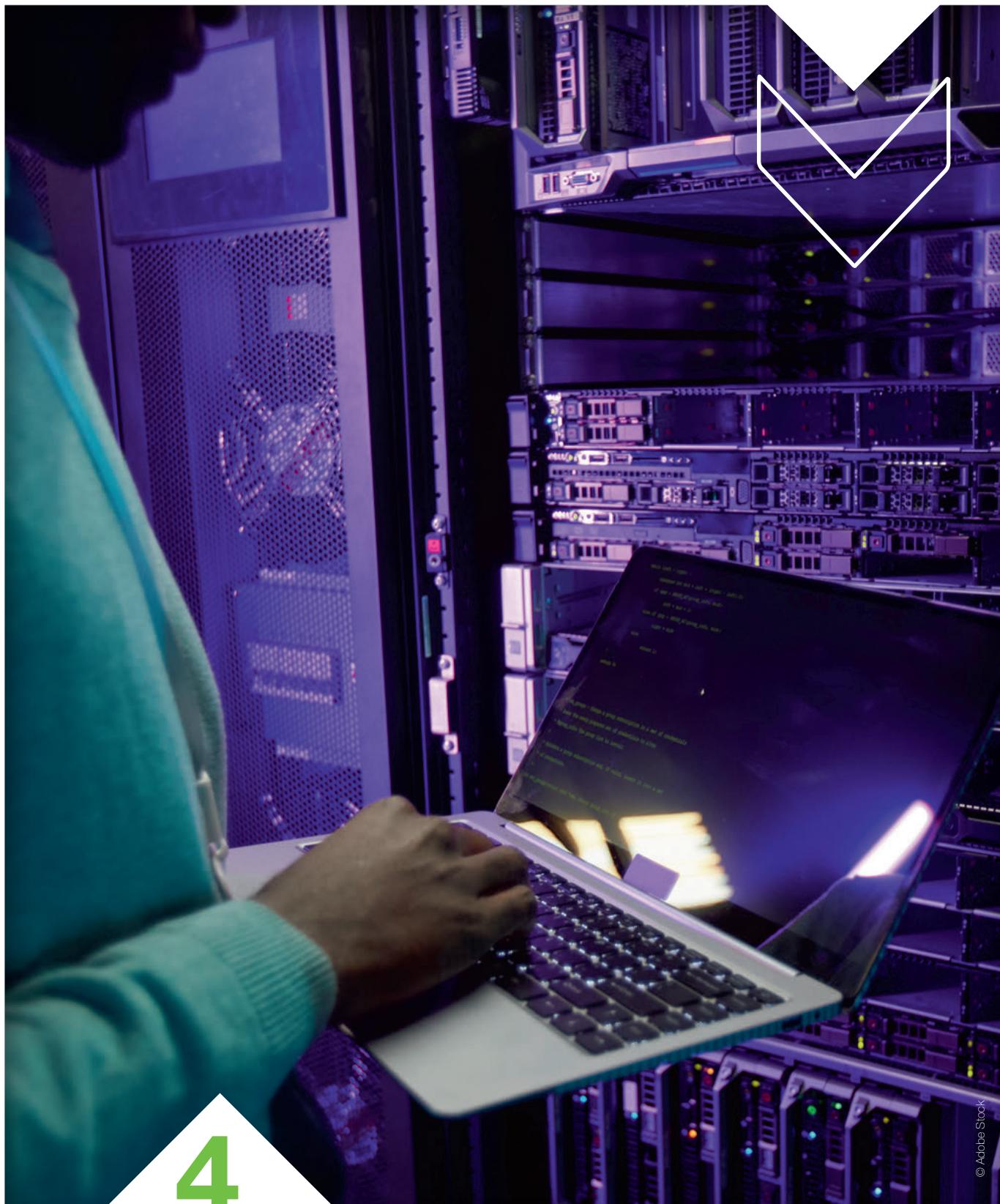
Améliorer  
l'écoétiquetage  
et la vérification  
grâce à une  
**réglementation  
plus stricte**

*L'utilisation d'instruments tels que les obligations durables et les marchés du carbone, notamment dans le cadre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur les démarches concertées, offre une autre voie permettant d'accroître le financement du développement. À cette fin, les pays devraient réviser les réglementations relatives à l'écoétiquetage et à la vérification, renforcer la transparence, améliorer la communication d'informations et remédier aux risques financiers sur les marchés en développement. Il est essentiel de mettre en œuvre une coopération internationale sur les aspects financiers et directifs du financement de la durabilité pour faire face aux contraintes de capacité, mobiliser l'investissement et atteindre les objectifs mondiaux en matière de durabilité.*

*Pour que la finance durable se développe, il faut que la dynamique récente se traduise par des flux d'investissement à grande échelle, crédibles et inclusifs, en particulier dans les pays en développement. Alors que le monde a les yeux tournés vers la trentième session de la Conférence des Parties, la réalisation des objectifs de durabilité dépendra de la capacité à traduire les engagements de haut niveau sur les contributions déterminées au niveau national en stratégies d'investissement et de financement réalistes, à combler les lacunes institutionnelles et à renforcer les capacités, ainsi qu'à assurer une transition vers un système financier résilient et équitable.*

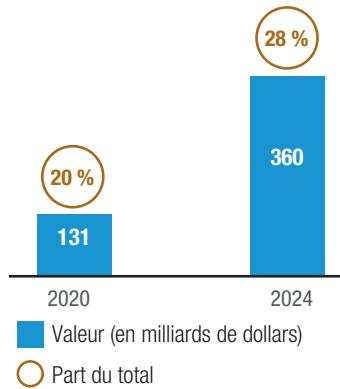
# 4

## Investissement international dans l'économie numérique

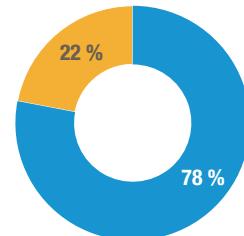


© Adobe Stock

**Les investissements en installations entièrement nouvelles dans l'économie numérique ont presque triplé depuis 2020**



**La plupart des investissements en installations entièrement nouvelles dans l'économie numérique ont été réalisés dans 10 pays en développement**



10 premiers pays en développement bénéficiaires  
Autres pays en développement

**Le déficit d'investissement dans les infrastructures TIC persiste**

**62 milliards de dollars**  
Besoins annuels

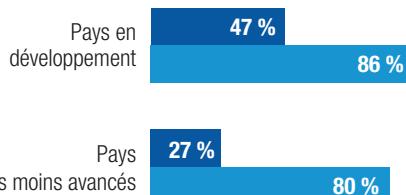


Investissements en 2024  
dans des installations  
entièlement nouvelles

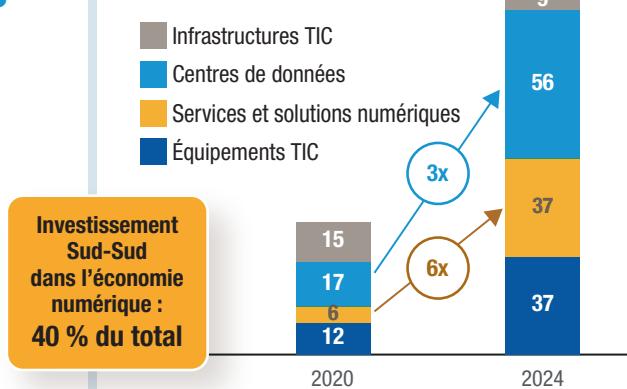
**15 milliards de dollars**

**Combler le fossé : davantage de pays en développement adoptent des stratégies numériques nationales**

2017 2024

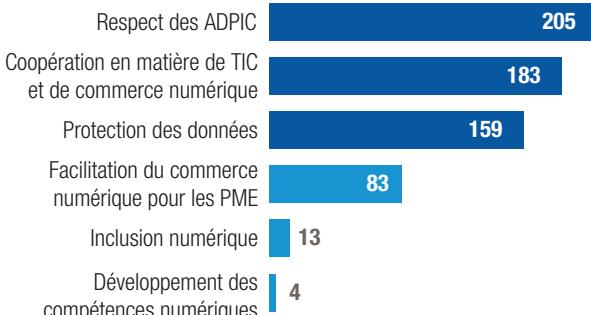


**Les pays en développement sont désormais des cibles d'investissement majeures pour les centres de données**  
(en milliards de dollars)



**Les dispositions axées sur le développement sont rares dans les traités régissant l'économie numérique**  
(Nombre de dispositions)

Dispositions les plus fréquentes Dispositions axées sur le développement



# Investissement international dans l'économie numérique

Du fait des progrès rapides des technologies, la transformation numérique de l'économie mondiale offre des possibilités sans précédent de développement économique. Cependant, de nombreux pays en développement sont encore confrontés à une fracture numérique importante, ce qui les empêche de bénéficier des effets de la transformation numérique en termes de développement. L'investissement international représente un moyen pour ces pays de bâtir des infrastructures numériques, de fournir des services numériques et donc de promouvoir la transformation numérique et le développement durable. Néanmoins, ils se heurtent à de nombreux obstacles, et ces investissements ne se traduiront pas automatiquement par des avantages. Il est essentiel d'élaborer des politiques adaptées, et la coopération internationale peut jouer un rôle constructif à cet égard.

Le chapitre thématique de cette année sur l'investissement international dans l'économie numérique introduit plusieurs éléments nouveaux. Il présente un cadre amélioré à trois niveaux permettant de mesurer l'économie numérique, que la CNUCED a affiné pour réaliser une analyse précise des schémas d'investissement à chaque niveau – économie numérique de base, au sens étroit et au sens large –, en étudiant l'investissement international dans des activités en pleine évolution telles que les plateformes numériques, les entreprises de technologie financière et l'automatisation rendue possible par l'intelligence artificielle (IA). Le rapport contient également une version affinée du classement des 100 premières entreprises multinationales du numérique. Des outils prospectifs, notamment une boîte à outils sur l'investissement dans l'économie numérique pour les pays en développement et des partenariats mondiaux pour une infrastructure numérique durable, sont proposés pour répondre aux besoins urgents en matière de politiques et de financement. Il est important de noter que les recommandations figurant dans le rapport s'inscrivent dans les engagements pris en 2024 dans le cadre du Pacte numérique mondial et que l'accent est mis sur les possibilités de saut technologique et la mise en place d'écosystèmes de l'innovation dans les pays en développement.

Au cours du processus de rédaction de ce chapitre, la CNUCED a notamment intégré les commentaires formulés à l'occasion des consultations régionales avec les pouvoirs publics, les entreprises technologiques, les investisseurs et les institutions financières, le monde universitaire et d'autres parties prenantes, afin de veiller à ce que les conclusions et les recommandations qui y figurent soient pertinentes et applicables.

## Vue d'ensemble de l'économie numérique mondiale

Le numérique est une composante importante et en pleine expansion de l'économie mondiale, et ce secteur est devenu un catalyseur de la croissance. Cependant, il connaît un développement extrêmement inégal. En tant que principal catalyseur de la nouvelle révolution technologique et industrielle, les technologies numériques offrent d'importantes possibilités de développement économique au niveau mondial. Dans le contexte de la nouvelle vague de transformation numérique induite par l'IA, les mégadonnées et le cloud, la fracture numérique, loin de se réduire, s'est encore élargie.



**3 niveaux :**  
économie  
numérique  
de base, au  
sens restreint  
et au sens large

Pour réaliser une analyse complète et approfondie de l'investissement international dans l'économie numérique, la CNUCED, dans l'édition 2025 du *Rapport sur l'investissement dans le monde* a cartographié l'économie numérique à l'aide d'un cadre amélioré comportant trois niveaux : l'économie numérique de base (équipements et infrastructures numériques, services numériques), l'économie numérique au sens restreint (commerce électronique, technologies financières, économie des plateformes et économie collaborative, contenus numériques, services d'IA) et l'économie numérique au sens large (aspects numériques de l'agriculture, de la fabrication et des services). Le rapport est axé sur l'économie numérique au sens restreint, qui comprend l'économie numérique de base.

D'ici à 2028, la valeur de l'économie numérique mondiale au sens strict devrait atteindre 16 500 milliards de dollars (UIT, 2025), principalement en raison des investissements dans les technologies. Pour combler la fracture numérique et le déficit d'investissement dans les infrastructures qui en découle, estimé à 1 600 milliards de dollars, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme d'investissement et de financement efficace, dont l'IED est une composante essentielle. La mise en place d'un tel mécanisme est conforme aux orientations du Pacte numérique mondial adopté par les Nations Unies en 2024 dans le cadre du Pacte pour l'avenir, dont la réussite pourrait fortement bénéficier d'une stratégie d'investissement dans l'économie numérique. Ce type d'investissement permet de développer les infrastructures de connectivité et de faciliter l'accès à Internet à un coût abordable, et il contribue à réduire la fracture numérique et à faire en sorte que personne ne soit laissé hors ligne. Il est essentiel d'investir dans les capacités numériques pour faire progresser l'IA responsable, la gouvernance sécurisée des données et l'interopérabilité des systèmes numériques. Par ailleurs, l'investissement dans l'économie numérique permet de renforcer l'autonomie et les compétences numériques des personnes, en particulier des femmes, des jeunes et des membres des groupes marginalisés, grâce à l'éducation et à la formation. Enfin, il facilite la coopération multilatérale en appuyant le fonctionnement des plateformes, le partage des connaissances et l'innovation institutionnelle, et permet de veiller à ce que la transformation numérique soit à la fois inclusive et fondée sur les droits. Ces investissements sont les piliers d'un avenir numérique durable, équitable et gouverné dans l'intérêt général.

## **L'investissement dans les secteurs de l'économie numérique**

*Les entreprises multinationales sont les principaux investisseurs dans l'économie numérique.* Le classement des 100 premières multinationales établi par la CNUCED a évolué de manière significative et met en évidence la montée en puissance des secteurs orientés vers les services et la technologie (chapitre I) au détriment des secteurs industriels traditionnels. Depuis une dizaine d'années, le poids des entreprises technologiques telles qu'Alphabet, Amazon et Microsoft (États-Unis), Huawei et Tencent (Chine), et Samsung (République de Corée) a augmenté en termes de ventes et d'actifs. Les 20 premiers acteurs de l'économie numérique sont presque exclusivement des entreprises américaines ou chinoises.

*Les multinationales du numérique investissent partout dans le monde en créant de nouvelles capacités de production* – pour des projets de construction et d'expansion, ce qui contribue à la mise en place d'infrastructures numériques et à la fourniture de services numériques supplémentaires – et en procédant à des fusions-acquisitions dans des pays étrangers, sans création directe d'installations



Investissement  
Sud-Sud dans  
l'économie  
numérique :  
**40 % du total**

numériques ou d'emplois. Les investissements dans des installations entièrement nouvelles concernent notamment des projets visant à développer les infrastructures, les services et les écosystèmes d'innovation numériques. Ces projets jouent un rôle essentiel dans la mise en place et le fonctionnement d'une économie numérique et peuvent avoir un impact significatif en matière de développement.

*Dans les pays en développement, les projets de création de capacités sont devenus une source importante d'investissement dans l'économie numérique.* Au cours de la période 2020-2024, les nouveaux projets menés dans ces pays ont représenté un investissement de 531 milliards de dollars, dix pays – dans l'ordre d'importance, l'Inde, la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, le Viet Nam, le Mexique, la Chine, le Brésil, l'Arabie saoudite et la Thaïlande – représentant près de 80 % du total. Les États-Unis restent la principale source d'investissement (36 % du montant total au cours de cette période).

*Parallèlement, l'investissement Sud-Sud s'accroît.* Les pays asiatiques, notamment la Chine, la Province chinoise de Taiwan et Singapour, sont devenus d'importantes sources d'investissement. Ensemble, ils représentent 27 % du total des investissements en installations entièrement nouvelles, soit une part légèrement inférieure à celle des États-Unis.

*L'investissement dans de nouvelles infrastructures TIC reste faible.* En 2024, il s'est élevé à 15 milliards de dollars, ce qui est bien inférieur aux 62 milliards de dollars estimés nécessaires chaque année au niveau mondial, et des régions telles que l'Afrique subsaharienne restent gravement sous-équipées. En revanche, le montant des investissements dans de nouveaux services numériques a été multiplié par six dans les pays en développement, passant de 6 milliards de dollars en 2020 à 37 milliards de dollars en 2024.

*Les technologies financières sont un autre domaine clé de l'investissement dans des installations entièrement nouvelles,* car elles sont susceptibles de transformer l'ensemble du secteur des services financiers et de stimuler l'innovation dans le domaine de la finance numérique. Les pays en développement d'Asie et d'Amérique latine ont connu une augmentation significative des projets de création d'entreprises dans le secteur des technologies financières. En revanche, l'Afrique reste confrontée à des difficultés importantes, car seulement 18 projets d'entreprise de technologie financière y ont été annoncés en 2024, contre 206 dans les pays asiatiques en développement.

*Les centres de données font désormais l'objet d'investissements internationaux massifs.* Les investissements dans ce secteur ont plus que triplé depuis 2020, mais ils sont inégalement répartis entre les différents groupes de pays en développement. Entre 2020 et 2024, les pays à revenu intermédiaire ont représenté environ 80 % de l'ensemble des investissements dans les centres de données situés dans des pays en développement. Les multinationales ont commencé à s'intéresser aux PMA, puisque 16 entreprises ont créé des centres de données dans 15 pays de cette catégorie, qui ne représentent cependant que 3 % de l'investissement total.

*L'investissement dans de nouvelles capacités de production d'équipements numériques a également été très concentré.* L'Asie, qui a fait l'objet entre 2020 et 2024 d'annonces d'investissement pour un montant total d'environ 190 milliards de dollars, apparaît comme le centre névralgique dans ce domaine, l'Afrique et l'Amérique latine restant des acteurs marginaux.



**PMA :**  
3 % des investissements mondiaux dans les **centres de données**

*La plupart des PMA n'ont pas encore bénéficié de l'accroissement de l'IED dans l'économie numérique. Cela s'explique en grande partie par divers obstacles tels que le niveau élevé des risques d'investissement et des coûts du capital. Les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement peuvent aider à surmonter ces obstacles et jouer un rôle de catalyseur dans l'expansion de la desserte numérique dans les pays en développement. En offrant des prêts directs et des subventions et en mobilisant des capitaux privés, elles ont apporté en moyenne 600 millions de dollars par an depuis 2018, ce qui représente 10 % des coûts des projets. Ce montant reste cependant nettement inférieur à ceux des secteurs des transports (1,1 milliard de dollars) et des énergies renouvelables (3,7 milliards de dollars), ce qui met en évidence une possibilité majeure d'accroître le soutien au développement des infrastructures numériques.*

*Les fonds de capital-risque et de capital-investissement deviennent des acteurs clés de l'économie numérique. Leurs investissements stimulent l'innovation et l'esprit d'entreprise des acteurs des écosystèmes de technologie numérique des pays en développement. Aujourd'hui, ces investissements constituent la principale source de financement des start-up. Entre 2020 et 2024, les entreprises technologiques des pays en développement ont reçu de l'étranger 206 milliards de dollars en capital-investissement ou en capital-risque, soit en moyenne 40 milliards de dollars par an, ce montant étant semblable à celui de l'investissement en installations entièrement nouvelles annoncé pour cette période.*

*L'économie numérique recouvre un large éventail de secteurs allant de la fabrication d'équipements TIC à divers services numériques, et dans chacun de ces secteurs, les investisseurs agissent en fonction de critères spécifiques, chaque entité jouant un rôle différent. Quatre facteurs principaux déterminent les flux d'IED dans l'économie numérique : les infrastructures (aussi bien les infrastructures numériques que les infrastructures de base telles que l'électricité), les capacités et les ressources numériques, les cadres réglementaires et les conditions du marché, ainsi que l'environnement économique.*

*Dans les pays en développement, l'accès à l'électricité et la qualité de la réglementation conditionnent l'ampleur des investissements dans l'économie numérique. Pour ce qui est des déterminants sectoriels, la fabrication d'équipements TIC suit les modèles traditionnels de l'IED motivé par la recherche de gains d'efficacité, tandis que la disponibilité et le coût des installations et des compétences numériques sont des facteurs d'attractivité particulièrement importants.*

*En matière d'économie numérique, l'IED joue un rôle de catalyseur de développement pour les pays d'accueil en développement : il facilite le transfert de capitaux, de technologies et de compétences de gestion, permet d'améliorer la productivité, crée des emplois de qualité, et favorise le développement rapide des infrastructures numériques telles que les réseaux de télécommunications, l'accès à large bande et les centres de données. En outre, en améliorant l'accès aux plateformes et aux services numériques, il contribue à renforcer les compétences de la main-d'œuvre et à améliorer les ressources humaines, l'accès au marché et le commerce international, et il favorise la transition numérique de l'ensemble de l'économie du pays d'accueil. Toutefois, il ne faut pas négliger ses effets négatifs potentiels sur l'environnement, ainsi que les risques liés à la domination du marché par des multinationales et à l'éviction des entreprises nationales.*

## Politiques nationales et internationales

Les pays en développement combinent leur retard dans l'adoption de stratégies numériques, mais celles-ci sont souvent peu intégrées dans des stratégies d'ensemble en matière d'investissement, d'industrie et d'environnement. En 2024, 86 % des pays en développement et 80 % des PMA s'étaient dotés d'une stratégie numérique nationale, contre respectivement moins de 50 % et 25 % en 2017. Les stratégies élaborées récemment sont généralement plus complètes et comprennent souvent des objectifs et des initiatives d'investissement plus précis. Cependant, elles sont rarement alignées sur les stratégies régionales et les politiques industrielles, et elles négligent souvent les aspects environnementaux. Seule la moitié d'entre elles font référence à l'IED.

Des lacunes persistent dans des domaines réglementaires clés, ce qui fait obstacle à l'IED dans l'économie numérique. Aux yeux des investisseurs étrangers, la gouvernance des données et la protection de la propriété intellectuelle sont les aspects réglementaires prioritaires. Malgré les mesures qu'ils ont prises, de nombreux pays en développement, en particulier les PMA, ne disposent toujours pas de cadres régissant la protection des données et la cybersécurité. Seulement 50 % des pays en développement et 30 % des PMA ont ratifié les traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle relatifs à l'Internet. Plusieurs pays ont assoupli leur régime de propriété intellectuelle afin de tirer parti de la transformation numérique tout en protégeant leurs intérêts culturels, sociaux et économiques, mais ils rencontrent des difficultés à l'appliquer faute des capacités requises.

Malgré leurs besoins, de nombreux pays en développement restreignent l'investissement étranger dans les infrastructures numériques de base. Les pays développés filtrent de plus en plus l'IED à des fins de sauvegarde de la sécurité nationale afin de réglementer les flux entrants et le développement de l'économie numérique, et les projets menés dans les secteurs connexes représentent dans certains pays entre 30 et 60 % des projets ayant fait l'objet d'un filtre. Les pays en développement ont tendance à davantage restreindre l'IED et adoptent généralement une position plus restrictive dans l'ensemble des secteurs du numérique, notamment les télécommunications.

De nombreux organismes de promotion de l'investissement jouent un rôle limité dans la conception des stratégies numériques, et les efforts qu'ils déploient pour attirer l'IED concernent principalement les infrastructures numériques de base. Seulement 20 % des stratégies numériques des pays en développement mentionnent les organismes de promotion de l'investissement, et une enquête mondiale menée par la CNUCED a montré que seulement un organisme sur cinq participait à l'élaboration de la stratégie. En outre, si les trois quarts des organismes des pays en développement encouragent l'investissement dans les infrastructures numériques de base, la moitié seulement, voire moins, promeuvent d'autres activités essentielles ou l'économie numérique au sens restreint, ce qui souligne la nécessité de renforcer leurs capacités institutionnelles et leurs connaissances du secteur.

Les possibilités d'attirer des talents étrangers ou de faciliter le transfert de connaissances sont peu exploitées. Bien que la plupart des stratégies nationales donnent la priorité au développement des compétences, elles négligent souvent le rôle que l'IED pourrait jouer dans le renforcement des capacités numériques locales. Il s'agit notamment de tirer parti de l'IED pour attirer les talents étrangers, faciliter le transfert de connaissances, promouvoir les contenus et services numériques locaux et favoriser l'établissement de liens entre les entreprises étrangères et locales.

**Seulement  
20 %** des stratégies numériques accordent un rôle aux **organismes de promotion de l'investissement**

Les accords internationaux d'investissement de nouvelle génération facilitent, promeuvent et libéralisent de plus en plus les investissements dans l'économie numérique. Ils comprennent des dispositions facilitant l'établissement des investisseurs et le développement de leurs activités. Un nombre croissant d'accords libéralisent les secteurs liés à l'économie numérique. Dans plus de 50 % des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord général sur le commerce des services ouvre les marchés aux investissements étrangers, et des accords régionaux vont au-delà de ces engagements en autorisant les investissements dans la plupart des secteurs des services informatiques et des télécommunications. Certains comprennent des dispositions relatives à la coopération visant à promouvoir la réalisation d'activités conjointes en matière de développement des compétences, de littératie numérique et d'investissement dans les infrastructures TIC.

Les accords internationaux d'investissement peuvent influer sur le transfert et la diffusion des technologies. Au moins 333 traités interdisent aux États d'imposer des prescriptions de résultats comme condition d'établissement et d'exploitation d'un bien financé par un investissement. Ces traités interdisent souvent l'établissement de prescriptions en matière de transfert de technologie, tandis que d'autres accords plus récents encouragent de tels transferts vers les pays en développement selon des conditions convenues d'un commun accord.

Les engagements conventionnels ayant une incidence sur l'investissement et portant sur des questions d'actualité telles que l'IA, les paiements électroniques, les flux de données et la cybersécurité sont en augmentation. La plupart des 138 accords en vigueur qui contiennent des dispositions de fond réglementant des aspects spécifiques de l'économie numérique ont été conclus par des pays développés. En raison de la faible participation des pays en développement et des PMA, les dispositions axées sur le développement concernant le renforcement des compétences numériques, l'appui aux PME et le développement des infrastructures continuent de faire défaut et, lorsqu'elles existent, elles sont souvent non contraignantes.

Compte tenu de l'importance du rôle que les politiques nationales et internationales jouent dans l'amélioration du contexte national et la capacité à attirer les investissements internationaux dans l'économie numérique, la CNUCED a élaboré une série de recommandations à l'intention des décideurs, des partenaires et des autres parties prenantes : 1) adopter une stratégie à long terme de l'investissement dans l'économie numérique ; 2) trouver un équilibre entre l'ouverture à l'IED et la préservation de la sécurité nationale et de l'intérêt public ; 3) renforcer les cadres réglementaires et leur application ; 4) renforcer le rôle des organismes de promotion de l'investissement et mener des activités de promotion mieux ciblées et axées sur les résultats ; 5) développer les compétences numériques, notamment grâce à l'IED ; 6) renforcer l'impact des accords internationaux d'investissement sur l'augmentation des flux d'investissements durables dans l'économie numérique ; 7) promouvoir le transfert de technologies à des conditions convenues d'un commun accord dans le cadre d'accords internationaux d'investissement ; 8) appuyer un développement inclusif dans le cadre d'accords internationaux d'investissement ; et 9) permettre aux pays en développement de participer à l'élaboration des règles.



## Orientations de la CNUCED à l'intention des décideurs

sur le développement de l'économie numérique

## Perspectives

Pour attirer l'IED dans l'économie numérique, accélérer leur transformation numérique et promouvoir un développement durable, les pays en développement doivent renforcer leurs infrastructures, améliorer leur connectivité, renforcer leurs compétences

numériques et établir un cadre de politique solide. À cette fin, ils doivent améliorer leur gouvernance des données et de l'IA, élaborer des stratégies de développement numérique, renforcer la protection de la propriété intellectuelle et améliorer le cadre du commerce et de l'investissement dans le secteur du numérique.

Pour attirer des projets d'IED intéressants, les pays en développement devraient davantage promouvoir et faciliter l'investissement dans des secteurs précis du numérique et prendre des mesures ciblées pour éliminer les obstacles rencontrés par les investisseurs étrangers. Ils doivent également améliorer leurs politiques dans les domaines de la concurrence, de l'industrie, de la science et de la technologie, ainsi qu'en faveur des PME. Ce faisant, ils peuvent renforcer les effets indirects de l'IED sur l'économie numérique, par exemple en mettant en évidence ses retombées positives, ce qui favoriserait le développement d'entreprises et d'écosystèmes numériques nationaux.

Les pays d'origine comme les pays d'accueil doivent prêter attention aux questions d'environnement, de société et de gouvernance de l'économie numérique. De nombreuses questions qui ne sont pas directement liées à l'IED – telles que la consommation énergétique des centres de données, l'utilisation de minéraux critiques et la production de déchets électroniques – doivent être prises en compte dans l'évaluation de l'impact en termes de développement durable des projets d'IED dans l'économie numérique. S'agissant des entreprises et des projets, les investisseurs étrangers doivent également prêter davantage attention aux questions d'environnement, de société et de gouvernance. Les efforts conjoints des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile permettront aux investissements internationaux dans l'économie numérique de mieux contribuer au développement durable.

D'un point de vue mondial, la gouvernance de l'économie numérique et de l'IA s'améliore progressivement, de même que la réglementation du commerce numérique et de l'investissement dans ce secteur. À cet égard, il est nécessaire de renforcer la coopération internationale aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral. Pour aider les pays qui risquent d'être laissés pour compte, la CNUCED propose un programme d'action multipartite visant à amplifier l'investissement international dans l'économie numérique. Ce programme d'action s'articule autour de sept domaines prioritaires :

- **Établir un cadre mondial permettant de mesurer et de rendre compte des investissements dans l'économie numérique.** Pour pouvoir élaborer des politiques pertinentes, il est essentiel de disposer de données fiables et normalisées sur l'IED dans l'économie numérique. Un cadre mondial aidera les pays à suivre les flux d'investissement et à en rendre compte de manière cohérente, ce qui permettra d'améliorer les diagnostics, les analyses comparatives et la coordination entre les pays.
- **Élaborer une boîte à outils pour l'investissement dans l'économie numérique dans les pays en développement.** Cette boîte à outils aidera les décideurs à concevoir des stratégies sur mesure pour l'investissement dans l'économie numérique, en proposant des options et des diagnostics sur des questions telles que la localisation des données, la propriété intellectuelle numérique, la fiscalité, la réglementation des plateformes et les partenariats public-privé.
- **Faire progresser le dialogue multilatéral sur la gouvernance de l'investissement dans l'économie numérique.** Le besoin urgent de règles cohérentes et axées sur le développement nécessite un engagement multilatéral sur les politiques d'investissement et la gouvernance des données, ainsi que sur l'équilibre entre l'ouverture et le respect de la marge de manœuvre

décisionnelle nationale. La CNUCED appuiera ce processus en facilitant le dialogue sur les politiques d'investissement et la transformation numérique, notamment dans le cadre des discussions sur l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce.

- **Identifier les possibilités pour les pays en développement, en particulier pour les PMA, de faire un saut technologique.** L'exploitation des possibilités de saut technologique qu'offrent par exemple les services mobiles peut être source de changements transformateurs lorsqu'elle s'accompagne de politiques adaptées et d'un renforcement des capacités et de la coopération internationale.
- **Mettre en place un partenariat mondial pour l'investissement durable dans les infrastructures numériques.** Pour combler les lacunes en matière d'infrastructures, cette initiative associera les pouvoirs publics, les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et les investisseurs afin de mobiliser des fonds à grande échelle pour répondre aux besoins des pays en développement.
- **Améliorer les compétences numériques et les écosystèmes d'innovation dans les pays en développement.** Pour renforcer les capacités numériques, il faut investir dans l'éducation et la formation et stimuler l'esprit d'entreprise et l'innovation. La CNUCED apportera une aide dans les domaines de la formation technique, des liens entre l'université et l'entreprise, des pôles d'innovation régionaux et des pépinières d'entreprises du numérique.
- **Promouvoir l'investissement responsable dans l'économie numérique et atténuer les risques.** La CNUCED continuera à élaborer des orientations pratiques visant à promouvoir l'investissement responsable, à faire progresser les normes de durabilité et à donner aux organismes de réglementation les moyens de gérer les nouveaux risques tout en favorisant l'inclusion et la confiance dans les marchés numériques.

Alors que l'investissement connaît de profonds bouleversements au niveau mondial, l'édition 2025 du *Rapport sur l'investissement dans le monde* appelle à une action internationale coordonnée permettant de tirer parti du pouvoir transformateur de l'investissement dans l'économie numérique et de combler les écarts qui persistent. Pour promouvoir l'investissement durable et inclusif, en particulier dans les pays en développement, il faut mettre en œuvre des politiques audacieuses, renforcer les institutions et revivifier la coopération mondiale. La CNUCED est déterminée à travailler en partenariat avec les pouvoirs publics, les investisseurs et les autres parties prenantes pour faire progresser la transformation numérique, réduire la fracture numérique et permettre à tous de tirer parti du numérique.





**Tableau de l'annexe**

**Flux d'IED**

(En milliards de dollars)

| Région  | Entrées d'IED |              |              | Sorties d'IED |              |              |
|---|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
|   | 2022          | 2023         | 2024         | 2022          | 2023         | 2024         |
| <b>Monde</b>                                    | <b>1 390</b>  | <b>1 455</b> | <b>1 509</b> | <b>1 569</b>  | <b>1 556</b> | <b>1 609</b> |
| <b>Pays développés</b>                          | 460           | 590          | 642          | 1 021         | 1 039        | 1 117        |
| Europe  | -61           | 221          | 198          | 275           | 337          | 487          |
| Union européenne                                | -50           | 148          | 268          | 209           | 137          | 446          |
| Autres pays d'Europe                            | -11           | 74           | -70          | 65            | 201          | 41           |
| Amérique du Nord                                | 363           | 280          | 343          | 387           | 454          | 352          |
| Autres pays développés                          | 158           | 88           | 101          | 359           | 247          | 278          |
| <b>Pays en développement</b>                    | <b>930</b>    | <b>865</b>   | <b>867</b>   | <b>548</b>    | <b>517</b>   | <b>491</b>   |
| Afrique   | 55            | 55           | 97           | 4             | 0,2          | 2            |
| Asie  | 677           | 622          | 605          | 471           | 467          | 454          |
| Asie centrale                                   | 10            | 8            | 3            | -2            | 1            | -4           |
| Asie de l'Est                                   | 316           | 297          | 260          | 286           | 299          | 283          |
| Asie du Sud                                     | 56            | 35           | 35           | 16            | 14           | 24           |
| Asie du Sud-Est                                 | 225           | 205          | 225          | 85            | 92           | 84           |
| Asie de l'Ouest                                 | 70            | 78           | 82           | 87            | 61           | 67           |
| Amérique latine et Caraïbes                     | 196           | 187          | 164          | 70            | 50           | 33           |
| Océanie   | 2             | 0,9          | 1            | 3             | 0,4          | 1            |
| <b>Pays les moins avancés</b>                   | <b>25</b>     | <b>34</b>    | <b>37</b>    | <b>1,4</b>    | <b>1,0</b>   | <b>0,6</b>   |
| <b>Pays développés sans littoral</b>            | <b>24</b>     | <b>25</b>    | <b>23</b>    | <b>-1,6</b>   | <b>3,6</b>   | <b>-2,0</b>  |
| <b>Petits États insulaires en développement</b> | <b>7</b>      | <b>8</b>     | <b>9</b>     | <b>1,8</b>    | <b>1,4</b>   | <b>1,0</b>   |
| <b>Pourcentage des flux mondiaux d'IED</b>      |               |              |              |               |              |              |
| <b>Pays développés</b>                          | <b>33,1</b>   | <b>40,5</b>  | <b>42,5</b>  | <b>65,1</b>   | <b>66,7</b>  | <b>69,5</b>  |
| Europe  | -4,4          | 15,2         | 13,1         | 17,5          | 21,7         | 30,3         |
| Union européenne                                | -3,6          | 10,1         | 17,7         | 13,3          | 8,8          | 27,7         |
| Autres pays d'Europe                            | -0,8          | 5,1          | -4,6         | 4,2           | 12,9         | 2,6          |
| Amérique du Nord                                | 26,1          | 19,2         | 22,7         | 24,7          | 29,2         | 21,9         |
| Autres pays développés                          | 11,4          | 6,1          | 6,7          | 22,9          | 15,9         | 17,2         |
| <b>Pays en développement</b>                    | <b>66,9</b>   | <b>59,5</b>  | <b>57,5</b>  | <b>34,9</b>   | <b>33,3</b>  | <b>30,5</b>  |
| Afrique   | 3,9           | 3,8          | 6,4          | 0,3           | 0,01         | 0,2          |
| Asie  | 48,7          | 42,8         | 40,1         | 30,1          | 30,0         | 28,2         |
| Asie centrale                                   | 0,7           | 0,5          | 0,2          | -0,1          | 0,1          | -0,2         |
| Asie de l'Est                                   | 22,8          | 20,4         | 17,2         | 18,2          | 19,2         | 17,6         |
| Asie du Sud                                     | 4,0           | 2,4          | 2,3          | 1,0           | 0,9          | 1,5          |
| Asie du Sud-Est                                 | 16,2          | 14,1         | 14,9         | 5,4           | 5,9          | 5,2          |
| Asie de l'Ouest                                 | 5,0           | 5,4          | 5,4          | 5,5           | 3,9          | 4,1          |
| Amérique latine et Caraïbes                     | 14,1          | 12,8         | 10,9         | 4,5           | 3,2          | 2,1          |
| Océanie   | 0,2           | 0,1          | 0,09         | 0,2           | 0,03         | 0,09         |
| <b>Pays les moins avancés</b>                   | <b>1,8</b>    | <b>2,3</b>   | <b>2,4</b>   | <b>0,1</b>    | <b>0,1</b>   | <b>0,04</b>  |
| <b>Pays développés sans littoral</b>            | <b>1,7</b>    | <b>1,7</b>   | <b>1,5</b>   | <b>-0,1</b>   | <b>0,2</b>   | <b>-0,1</b>  |
| <b>Petits États insulaires en développement</b> | <b>0,5</b>    | <b>0,6</b>   | <b>0,6</b>   | <b>0,1</b>    | <b>0,1</b>   | <b>0,1</b>   |

Source : CNUCED, base de données sur les IED et les entreprises multinationales ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).







La CNUCED est le principal organisme des Nations Unies chargé du commerce et du développement.

Elle s'emploie à garantir que les pays en développement bénéficient plus équitablement de la mondialisation de l'économie, en les faisant profiter de ses travaux de recherche et d'analyse sur les questions relatives au commerce et au développement, en leur apportant une assistance technique et en soutenant le mécanisme intergouvernemental de formation de consensus.

Avec 195 pays membres, elle est l'une des plus grandes entités du système des Nations Unies.

